



ACTE D'ENGAGEMENT



MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Lycée Jean PERRIN à MARSEILLE
74 Rue Verdillon
13010 MARSEILLE

Représenté par son Proviseur

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DU LYCEE JEAN PERRIN A MARSEILLE

Marché n°

Date du Marché :

Imputation budgétaire :

Marché passé selon une procédure adaptée (MAPA), en application de l'article 27, du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics :
Le Proviseur du lycée Jean PERRIN à MARSEILLE
- Pouvoir adjudicateur / Ordonnateur : Le Proviseur du lycée Jean PERRIN
- Comptable assignataire des paiements : L'Agent Comptable du lycée Jean PERRIN

Les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de **Septembre 2018** appelé mois "zéro"

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT

Je soussigné,
agissant au nom et pour le compte de la Société
ayant son siège social à

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET :

N° APE :

N° d'inscription au Registre du Commerce :

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;

m' **E N G A G E** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **150 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation (R.C.).

ARTICLE 2 - PRIX

Le prix est donné Hors taxe, TTC et comprend la livraison, l'installation, la mise en service et la formation.

ARTICLE 3 - PAIEMENTS

Le Lycée se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- ◆ **Titulaire du compte** :
- ◆ **BANQUE** :
- ◆ **AGENCE** :
- ◆ **ADRESSE** :
- ◆ **N° DE COMPTE** :
- ◆ **CODE BANQUE** :
- ◆ **CODE GUICHET** :
- ◆ **CLE RIB** :

J'affirme/nous affirmons sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à

- mes torts exclusifs, ne pas tomber
- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas
- leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

- sous le coup des interdictions visées à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,
- sous le coup d'une interdiction équivalente prononcée dans un autre pays.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original

A, le.....

Signature et cachet de l'entrepreneur

La présente offre est acceptée

A, le.....

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur
Le Proviseur du lycée Jean PERRIN à MARSEILLE

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché :

A....., le.....

L'entrepreneur

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises.

A , le

Le Proviseur du lycée Jean PERRIN à MARSEILLE